Ville de **Sainte-Marthe-sur-le-Lac**

VISION SUR LE LAC

Octobre 2012

PARC DE SOCCER À 9
PAGE 4

COLLECTE DE SANG DE LA MAIRESSE
PAGE 5

SERVICE DE L'URBANISME, MODIFICATION DES RÈGLEMENTS EN VIGUEUR
PAGE 11

PARC DES PINS : PHASE 2 DES TRAVAUX

www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Mot de la mairesse

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Au cours des dernières semaines, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a investi dans les plateaux récréatifs et sportifs du parc des Pins, situé sur le boulevard des Pins près de la 29e Avenue. Ainsi, nous avons aménagé un parc pour la pratique du soccer à 9 contre 9, en plus d'installer un nouveau module de jeu adapté aux besoins de la jeune clientèle avoisinante.

Toujours au chapitre des bonnes nouvelles en matière de services et d'infrastructures, les travaux de mise en service des nouveaux puits d'eau potable ont grandement avancé. Au cours des prochaines semaines, des travaux seront effectués sur le chemin d'Oka, entre la 34e Avenue et la 43e Avenue. Nous nous excusons des inconvénients et vous remercions de votre patience.

Bonne nouvelle! Au terme de ces travaux, nous serons en mesure de procéder au raccordement des puits au réseau d'aqueduc existant en vue de la mise en service. J'aime à rappeler à quel point il s'agit d'un projet qui sera profitable dès sa mise en fonction et porteur d'avenir, puisqu'il assurera une eau de qualité et en quantité suffisante, à bien meilleur coût.

En terminant, je vous invite à demeurer très vigilants au volant, surtout dans les zones scolaires et les secteurs résidentiels, particulièrement le soir de l'Halloween. Un malheureux incident peut survenir à tout moment si vous ne respectez pas la signalisation routière.

La mairesse,

Me Sonia Paulus

Déjeuners de la mairesse :
changement de date

Les prochains Déjeuners de la mairesse se tiendront le 13 octobre prochain et exceptionnellement en novembre, le troisième samedi du mois, soit le 17 novembre 2012. Joignez-vous à vos concitoyens qui, comme vous, souhaitent s'exprimer, poser des questions, aborder un sujet qui leur tient à cœur, ou encore faire une suggestion. Les déjeuners ont lieu à l'hôtel de ville, de 9 h 30 à 11 h.

Veuillez confirmer votre présence en communiquant avec l'adjointe à la direction générale, au 450 472-7310, poste 144.

Votre conseil

Me Sonia Paulus

Mairesse - 450 472-7310, poste 144
s.paulus@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

- MRC de Deux-Montagnes
- Conférence régionale des élus des Laurentides
- Comité d'action et de protection de la sablière
- Office municipal d'habitation
- Responsable de *Vision sur le Lac*

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu à 20 h, les 14 novembre et 12 décembre 2012, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

François Robillard

District 1 - 450 472-7310, poste 251
f.robillard@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme
- Services communautaires
- Administrateur au Forum jeunesse des Laurentides
- Conseil intermunicipal de
- transport des Laurentides
- Comité des incendies

Jean-Guy Lajeunesse

District 2 - 450 472-7310, poste 252
jg.lajeunesse@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

- Centre local de développement
- Centre de tri Tricentris
- Comité de la famille
- Comité des travaux publics

Yves Legault

District 3 - 450 472-7310, poste 253
y.legault@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

- Comité de la sécurité publique
- Conseil intermunicipal de transport des Laurentides
- Comité des finances et administration
- Office municipal d'habitation
- Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes
- Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
- Comité des incendies
- Comité de circulation

André Bessette

District 4 - 450 472-7310, poste 254
a.bessette@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

- Comité de la sécurité publique
- Comité des finances et administration
- Comité des travaux publics
- Comité de circulation

Annie-Claude Lacombe

District 5 - 450 472-7310, poste 255
ac.lacombe@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme
- Comité d'action et de protection de la sablière
- Services communautaires
- Pavillon de la jeunesse
- Comité de la famille

François Racine

District 6 - 450 472-7310, poste 256
f.racine@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

- Comité sur les mesures d'urgence et la sécurité civile
- Comité de circulation
- Pavillon de la jeunesse
- Comité de la sécurité publique

Nos actualités

AMÉNAGEMENT DU PARC DES PINS – PHASE 2 DES TRAVAUX

De nombreuses améliorations ont été apportées au parc des Pins. En effet, un nouveau module de jeu y a été installé. De plus, un terrain de soccer y a été aménagé pour accommoder le nouveau format de jeu (9 joueurs contre 9 plutôt que 11) et des bancs ont été installés.

TERRAIN DE SOCCER À 9 JOUEURS

Dans le cadre du programme de la Fédération de soccer du Québec (FSQ), qui préconise un nouveau format de jeu à 9 joueurs plutôt qu'à 11, dès 2013, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a entrepris les travaux de construction d'un nouveau terrain de soccer, au parc des Pins (sur le boul. des Pins, à l'intersection de la 29e Avenue). En effet, ce nouveau format de jeu entraînera des modifications aux surfaces. Le lignage de certains terrains et l'ancrage des buts devront être revus, notamment.

Selon la FSQ, le format de jeu à neuf joueurs réduit les risques pour la santé qu'entraînent des efforts soutenus. En effet, si l'on tient compte de l'âge et de la physiologie de l'enfant par rapport à la surface à parcourir, l'effort est plus adapté.

Les travaux seront complétés d'ici la fin d'octobre 2012.

AIRE DE JEU

Les enfants de 5 à 12 ans peuvent désormais s'amuser sur un tout nouveau module de jeux, situé au parc des Pins. Cette structure récréative colorée offrira plusieurs heures de divertissement aux jeunes, grâce à ses nombreuses composantes, notamment un mur d'escalade, divers ponts à traverser, une glissoire, un tourniquet en hauteur, et bien plus encore. Les enfants pourront ainsi dépenser leur énergie, relever des défis et développer leur motricité, tout en socialisant avec leurs amis. Des bancs ont également été installés tout près de ce module, les tout-petits de 2 à 5 ans pourront continuer à s'amuser dans le module de jeux sur la thématique du camion de pompier, pendant que les plus grands exploreront la toute nouvelle installation.

FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX ACTION DE GRÂCE

Les bureaux municipaux et la bibliothèque municipale seront fermés le lundi 8 octobre, à l'occasion de l'Action de grâce. Pour toute urgence durant ce congé, communiquez avec la Sécurité publique, au 450 473-4686.

PROGRAMME DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE COUCHES RÉUTILISABLES

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac encourage l'utilisation des couches réutilisables. C'est pourquoi elle accorde aux familles qui résident sur son territoire une aide financière pour l'achat de ce type de couches. Les nouveaux parents qui optent pour les couches réutilisables – et qui contribuent ainsi à la protection de l'environnement – recevront un remboursement de 150 $ pour l'achat de couches d'une valeur de 200 $ et plus (avant les taxes applicables), sur présentation d'une preuve d'achat. Notez que ce programme se limite à un remboursement de couches réutilisables par enfant, par année.

Ce programme s'adresse aux parents d'enfants de 18 mois ou moins résidant en permanence à Sainte-Marthe-sur-le-Lac et qui étaient résidents au moment de l'achat. Pour être éligible au remboursement vous devez présenter une preuve d'achat originale, télécharger le formulaire qui se trouve sous l'onglet « Services aux citoyens » du site Internet, au www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca, et vous présenter à l'hôtel de ville avec le formulaire dûment complété et les documents requis.

UNE NAISSANCE, DEUX ARBRES

Le dimanche 14 octobre prochain aura lieu la remise des certificats aux parents d'enfants nés au cours de l'année 2012 et inscrits au programme *Une naissance, deux arbres*. Chaque famille participante recevra un arbre de son choix parmi le pommetier Makamik, le cerisier Schubert et le tilleul Greenspire.

De plus, pour chaque arbre remis, la Ville plantera un arbre dans une placette ou un espace vert du territoire, ce qui contribuera à enrichir notre environnement de belle façon.

COLLECTE DE SANG DE LA MAIRESSE

La mairesse, Me Sonia Paulus, vous invite à se joindre à elle et à faire un don de vie lors de sa collecte annuelle de sang. Cet événement aura lieu le vendredi 16 novembre prochain, de 13 h 30 à 19 h 30, au centre commercial Les Promenades Deux-Montagnes. Héma-Québec sera sur place pour vous accueillir et s'assurer que tout se déroule à merveille.

Nous vous rappelons qu'une personne a besoin de sang toutes les 80 secondes au Québec. Or, le maintien de la réserve collective de sang repose entièrement sur la générosité des gens qui, comme vous, se soucient de partager ce don inestimable qu'est la santé. Malheureusement, seulement 3 % des Québécois admissibles font un don de sang. Répondez à l'appel en grand nombre. Contribuez à sauver des vies. La mairesse vous attend au centre commercial Les Promenades Deux-Montagnes, **le vendredi 16 novembre, à compter de 13 h 30!**

Loisirs, culture et vie communautaire

FORMATIONS GRATUITES RCR ET PREMIERS SOINS

Pour la 4e année consécutive, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac offre à la population une formation gratuite portant sur la réanimation cardiorespiratoire et l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé. Cette année, nous offrons aussi une formation en premiers soins. Animées par un instructeur qualifié, ces formations seront données le 17 novembre prochain, au Pavillon Jeunesse Optimiste, situé au 3014, chemin d'Oka. Une excellente occasion d'apprendre à réagir adéquatement en situation d'urgence. Participez en grand nombre.

RCR et DEA : De 8 h 30 à 12 h

PREMIERS SOINS* : De 13 h à 16 h 30

*prérequis : être inscrit à la formation RCR et DEA ou avoir une carte de certification RCR-DEA valide

Les citoyens intéressés doivent s'inscrire avant 12 h, le 2 novembre prochain. La carte du citoyen valide est requise au moment de l'inscription. Le nombre de places est limité, et l'âge minimum pour participer aux cours est de 14 ans.

Pour obtenir des renseignements ou pour vous inscrire, communiquez avec nous, au 450 472-7310, poste 145.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS HIVERNALES

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire prépare actuellement un programme d'activités attrayantes et divertissantes pour la session d'hiver 2013.

Ne manquez pas la programmation des activités de loisir dans le prochain numéro de *Vision sur le Lac*, qui sera distribué le mois prochain.

UNE FÊTE DE LA FAMILLE MÉMORABLE!

Le 12 août dernier s'est déroulée la fête de la Famille de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Quelque 4 000 résidents se sont rassemblés sur le terrain derrière l'école Horizon-du-Lac, pour prendre part à cette grande fête.

Une foule d'activités et de divertissements avait été prévue pour le plus grand bonheur des jeunes de tous les âges : minipédalos, circuit de voiturettes, jeux gonflables, ateliers de gymnastique et de cheerleading, funambulisme et mur d'escalade.

Des mascottes et personnages hauts en couleurs ont animé la journée : Stella la lune, Zambo, Aribelle la sirène et Jack le pirate. Des représentants du Service de sécurité incendie ont remis des casques de pompier aux jeunes et leur ont fait visiter un camion incendie en leur expliquant en détail le fonctionnement de celui-ci, tout en prenant le temps de répondre à toutes les questions de ceux-ci.

Les spectacles d'Arthur l'Aventurier et de l'École-logique ont enchanté les enfants. La journée s'est terminée sur le spectacle de l'ex-académicien William Deslauriers, qui s'est donné avec une grande énergie et sur un rythme endiablé, pour le plus grand bonheur du public présent.

UN APPEL AUX PHOTOGRAPHES AMATEURS

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est à la recherche de photos de son territoire, ainsi que de clichés immortalisant des moments importants dans la vie des familles marthelacquoises. Ces photos seront conservées dans la banque d'images du Service des communications. Elles pourraient être utilisées dans les prochains numéros de *Vision sur le Lac*… et même dans le calendrier annuel de la Ville! Les photos doivent avoir une résolution minimale de 300 pixels par pouce (ppp). Transmettez vos photos coups de cœur à d.lajoie@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

Bibliothèque

L'HEURE DU CONTE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le 12 septembre dernier, les tout-petits de 3 à 8 ans ont eu la chance de participer à une heure du conte bien spéciale. En effet, deux personnes retraitées habitant à Sainte-Marthe-sur-le-Lac ont lu de belles histoires aux enfants. Les thématiques au programme de cette soirée de contes étaient l'automne, les pommes et le retour à l'école. Les enfants ont également réalisé des dessins en lien avec les histoires. Merci à Michelle Fortin et à Claudine Roger, les deux conteuses bénévoles qui ont pris part à cette toute première activité intergénérationnelle.

SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Du 20 au 27 octobre 2012, nous vous invitons à visiter la bibliothèque municipale dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques.

PARTICIPEZ À UN RALLYE

Toute la semaine, les jeunes de 6 à 14 ans pourront répondre à un jeu-questionnaire qui les amènera à faire un rallye dans la bibliothèque. Un prix sera tiré au sort parmi les participants.

BÉBÉLITOUT

Offerte en collaboration avec le Carrefour péri-naissance et familial, cette activité est une heure du conte spécialement adaptée pour les tout-petits , de 12 à 24 mois, accompagnés d'un parent. L'animatrice lira des contes de façon animée, puis proposera une activité de bricolage en lien avec le thème des histoires racontées.

La prochaine activité abordera le thème de Noël. Elle aura lieu à la bibliothèque municipale, le jeudi 13 décembre, à 10 h. Un maximum de dix places sont disponibles pour cette activité. Inscrivez-vous rapidement, au 450 974-7111, poste 101. Votre enfant doit être titulaire d'une carte de citoyen valide.

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Dimanche, de 13 h à 16 h
Du lundi au jeudi, de 14 h à 20 h
Vendredi, de 10 h à 14 h
Samedi, de 10 h à 16 h

Renseignements :
450 974-7111, poste 101

JOUR FÉRIÉ

Veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée le lundi 8 octobre, à l'occasion de l'Action de grâce. Nous vous rappelons que vous pouvez utiliser la chute à livres pour remettre vos documents lorsque la bibliothèque est fermée, afin d'éviter des frais de retard.

NOUVEAUTÉS

JEUNE ADULTE

Auteure : Chrystine Brouillet
Titre : *La chasse est ouverte : une enquête de Maud Graham*
Éditions : La courte échelle

Résumé : « La ville de Québec est en émoi. Un célèbre homme d'affaires, impitoyable requin de la finance, richissime mécène et grand coureur de jupons, est assassiné devant chez lui. Une balle en plein cœur, au milieu de la nuit, après une fête bien arrosée. Beaucoup de pistes, et même trop : Bernard Saucier avait tellement d'ennemis… La détective Maud Graham enquête dans le cercle de ses proches, mais comprend peu à peu que ce drame prend peut-être ses racines loin dans le temps. Une histoire du passé, chargée de passion et de haine, qui refait inexorablement surface. Maud Graham saura-t-elle dénouer les fils de l'intrigue? » (Source : La courte échelle).

JEUNESSE

Auteur : Collectif
Titre : *Les bagnoles 2 – Cherche et trouve*
Collection : Disney – Les Bagnoles
Éditions : Presses Aventures

Résumé : « C'est le départ du Grand Prix international! Suis Flash et son équipe sur les pistes du Japon, de France, d'Italie et d'Angleterre. Cherche les objets cachés dans chacun des tableaux grouillant d'animation. As-tu tout trouvé? Rends-toi à la fin du livre pour d'autres défis "Cherche et trouve!" ». (Source : Groupe Modus)

Plusieurs livres du thème « Cherche et trouve » des collections de Disney sont également offerts : la collection Disney-Princesse « Cherche et trouve avec pages effaçables », « Cherche et trouve les différences », et bien d'autres encore mettant en vedette les personnages préférés des enfants (Spider-Man, Iron Man, Les Bagnoles, Minnie, Histoire de jouets, Mickey et ses amis, Winnie l'ourson, Elmo et ses amis, etc.).

L'HEURE DU CONTE

Il est toujours possible d'inscrire les enfants de 3 à 8 ans aux activités de *L'heure du conte*, qui auront lieu au Centre communautaire, sous les thèmes de :

Halloween : le jeudi 25 octobre, à 18 h 30
La jungle : le mercredi 21 novembre à 18 h 30
Noël : le jeudi 13 décembre à 18 h 30

L'inscription se fait à la bibliothèque; pour plus d'information, contactez-nous au 450 974-7111 poste 101. Notez que la carte du citoyen est obligatoire.

HEURE DU CONTE DE NOËL

Vous pouvez inscrire votre enfant dès maintenant à l'Heure du conte de Noël, qui aura lieu le jeudi 13 décembre. Lors de cette activité, des histoires féeriques sur le thème de Noël seront racontées aux enfants.

Ceux-ci auront aussi la chance de réaliser un bricolage en lien avec les contes, et ils pourront rapporter leur chef-d'œuvre à la maison afin de conserver de beaux souvenirs de cette soirée magique.

Service de l'urbanisme

ABRIS TEMPORAIRES

L'abri d'auto temporaire consiste en une structure tubulaire de métal recouverte d'une toile. Son installation est permise en période hivernale seulement, à compter du 15 octobre. Il doit obligatoirement être retiré avant le 15 avril de chaque année.

Il n'est pas nécessaire de se procurer un permis pour l'installation d'un abri d'auto temporaire, mais les règles suivantes doivent être respectées :

- les abris d'auto temporaires ne doivent servir qu'à garer des véhicules automobiles ou à protéger les passages piétonniers;
- l'abri doit être érigé sur un espace de stationnement ou sur la voie d'accès à cet espace;
- il sera installé à une distance minimale de 0,3 m (1 pi) de l'emprise de la voie publique;
- sa hauteur ne doit jamais dépasser 3 m (10 pi);
- dans le cas d'un terrain de coin, l'abri ne doit jamais être situé dans le triangle de visibilité fixé à 6 m (20 pi) du point de rencontre des lignes de rue bordant le terrain.

La Ville ne sera responsable d'aucun dommage causé aux abris d'auto temporaires par sa machinerie et ses employés au cours des travaux d'entretien des rues si ces abris ne sont pas érigés conformément à la réglementation municipale applicable.

Pour en savoir plus, communiquez avec le Service de l'urbanisme de la Ville, au 450 472-7310, poste 120.

VÉHICULES RÉCRÉATIFS ET BATEAUX

Notez que, du 15 octobre jusqu'au 15 avril de l'année suivante, les véhicules récréatifs et bateaux de 9 mètres ou moins ne peuvent être stationnés dans la marge avant d'une propriété. Toutefois, ils peuvent être stationnés dans les cours arrière et latérales sans jamais dépasser le mur avant du bâtiment principal. Ils ne peuvent en aucun cas empiéter sur le terrain de votre voisin sans son autorisation. Il est interdit en tout temps de stationner les bateaux et véhicules récréatifs de plus de 9 mètres sur votre propriété.

Pour en savoir plus, communiquez avec le Service de l'urbanisme, au 450 472-7310, poste 120, ou par écrit, à urbanisme@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

MODIFICATION DES RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Le Service de l'urbanisme a procédé à une refonte de toute la réglementation en matière d'urbanisme. Cette mise à niveau permettra de mieux gérer l'ensemble du territoire, compte tenu du fait que l'ancienne réglementation datait de 1992. Elle simplifiera également la diffusion de l'information aux citoyens et la gestion des permis au sein du Service de l'urbanisme.

Les nouveaux règlements sont entrés en vigueur le 4 août dernier. C'est pourquoi il est important que vous communiquiez avec le Service de l'urbanisme avant d'élaborer un nouveau projet, ou encore avant l'achat d'un terrain, afin de vous informer de la réglementation applicable. Cela pourrait vous éviter bien des casse-têtes plus tard.

Les inspecteurs des bâtiments pourront vous renseigner au sujet de la réglementation en vigueur et déterminer si les modifications ont un impact sur votre projet. Ils seront également en mesure de vous indiquer les documents que vous devez fournir et les points à considérer, ce qui facilitera le traitement de votre demande.

À titre d'exemple, voici les points saillants de cette refonte réglementaire.

Règlement de construction n° 1100 :

L'agrandissement de 15 m² et moins d'un bâtiment principal peut se faire sur pieux ou pilotis à l'abri du gel. Tout ce qui excède cette superficie et tous les garages attachés doivent être sur des fondations continues seulement. Les blocs de béton sont complètement prohibés.

Tous les bâtiments résidentiels doivent être munis d'avertisseurs de monoxyde de carbone.

Les toits verts ou végétalisés sont autorisés suivant les différentes normes à ce sujet (pente de toit, capacité portante, etc.).

Règlement sur les permis et certificats n° 1300 :

Tous les travaux de rénovation ou d'entretien d'une valeur de plus de 5 000 $ sont assujettis à l'obtention d'un permis de construction.

Règlement de zonage n° 1400 :

Coins de rue

- Lorsque la clôture est adjacente à une rue, en cour latérale, elle doit être installée à la limite de la propriété.
- Garages et remises à 4,5 m de la limite de la propriété, seulement si adjacents à la cour avant de l'immeuble voisin. S'ils sont adjacents à la cour arrière, la même norme que s'ils n'étaient pas situés sur un coin de rue s'applique.

Les nouveaux bâtiments résidentiels

Ils doivent avoir la façade recouverte de brique, pierre naturelle, béton architectural ou stuc décoratif dans une proportion minimale de 75 %.

Règlement sur les piscines et spas

Ce règlement fait l'objet d'une refonte correspondant à celui du gouvernement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles.

Marges

Changement en ce qui concerne les marges pour les bâtiments comprenant un garage attenant, dans certaines zones seulement.

Pour en savoir plus, communiquez avec le Service de l'urbanisme, au 450 472-7310, poste 120, ou par écrit, à urbanisme@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire

COLLECTE DES GROS REBUTS

Les petits meubles, sacs en surplus, matelas ou autres petits objets seront ramassés le troisième mercredi de chaque mois. Nous vous rappelons que les branches, les morceaux de bois, les planchers, les débris de rénovation ou de construction ne sont pas ramassés lors de ces collectes, et ne peuvent donc pas être déposés dans les bacs.

COLLECTE DES FEUILLES MORTES

La collecte spéciale de feuilles mortes aura lieu les lundis 22 et 29 octobre, 5, 12 et 19 novembre 2012. Utilisez des sacs à ordures orange ou transparents, et placez-les en bordure de la rue la veille ou avant 7 h le jour de la collecte. Ne mettez pas les feuilles mortes dans les bacs. Vous pouvez également disposer gratuitement des feuilles mortes au garage municipal durant les heures régulières d'ouverture. Un emplacement est réservé à cette fin.

COUPE D'ARBRES

Il est interdit de couper un arbre qui se trouve sur votre terrain sans d'abord vous procurer un certificat d'autorisation (au coût de 10 $) auprès du Service de l'urbanisme. Le règlement relatif à la protection et à la plantation d'arbres prévoit des dispositions pénales pour ceux qui abattent un arbre sans certificat d'autorisation.

Vous pourriez être passible d'une amende minimale de 500 $, qui pourrait atteindre jusqu'à 5 000 $. Il va sans dire qu'il est interdit, en tout temps, d'abattre ou même d'émonder un arbre qui se trouve sur un terrain propriété de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

COLLECTE DES RDD ET **DÉCHIQUETAGE DE DOCUMENTS PERSONNELS**

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac invite ses citoyennes et ses citoyens à venir porter, gratuitement, leurs résidus domestiques dangereux (RDD), à l'occasion d'une collecte qui aura lieu le 13 octobre prochain au garage municipal, de 8 h à 16 h.

Ainsi, l'entreprise CRI Environnement recueillera les bonbonnes de propane vides, les contenants de peinture, les pesticides, les produits d'entretien de piscine, les huiles usées, la peinture, les piles, les batteries, les ampoules et autres résidus dont on ne peut disposer par les autres collectes ou par les réseaux d'égouts. Il est important de noter que les produits de nature agricole, commerciale et industrielle, de même que les pneus, les médicaments et les pièces d'ordinateurs, ne seront pas acceptés.

Par ailleurs, les citoyennes et les citoyens pourront profiter, lors de la collecte des RDD, d'un service gratuit de déchiquetage de documents personnels, comme les relevés bancaires, les relevés de cartes de crédit, les déclarations de revenus, les factures, ainsi que les cartes d'identité plastifiées. Il n'est pas nécessaire de retirer les trombones et les agrafes des documents destinés au déchiquetage. L'entreprise chargée de cette opération tient à rassurer les personnes qui souhaitent faire déchiqueter des documents personnels : elle met en place des pratiques rigoureuses pour assurer la confidentialité. Ainsi, une fois déchiquetés, il sera impossible de reconstituer ou de recoller ces documents.

Une preuve de résidence sera exigée aux Marthelacquoises et aux Marthelacquois qui se présenteront au garage municipal le 13 octobre. La mairesse, Me Sonia Paulus et les membres du conseil municipal invitent la population à participer en grand nombre à la collecte des RDD, un geste qu'ils estiment essentiel pour protéger notre environnement et notre qualité de vie.

Pour toute information supplémentaire, téléphonez au 450 623-5798, poste 111.

STATIONNEMENT **EN PÉRIODE HIVERNALE**

Du 15 novembre au 15 avril, il est interdit de stationner son véhicule dans les rues, et ce, de minuit à 7 h. Aussi, la Ville fait appel à la collaboration des citoyens en leur demandant d'éviter de stationner leur voiture dans les rues tant que celles-ci n'auront pas été dégagées par l'entrepreneur mandaté par la Ville.

Pour plus de renseignements sur les opérations de déneigement et sur les mesures à suivre pour faciliter le travail de nos équipes, communiquez avec le Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire, au 450 623-5798, ou visitez notre site Internet, le www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

BACS ENDOMMAGÉS

Votre bac roulant de recyclage ou à ordures est endommagé? Que vous soyez propriétaire, locataire ou occupant d'un immeuble, avisez sans tarder le Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire de la Ville, au 450 623-5798

Agenda des organismes

LA GUIGNOLÉE DES CHEVALIERS DE COLOMB

À l'approche du temps des fêtes, nous sommes plus sensibles que jamais à la pauvreté et à la solitude. Les Chevaliers de Colomb et les bénévoles qui les appuient généreusement tiendront leur grande Guignolée, le samedi 24 novembre prochain. À compter de 10 h, les équipes sillonneront les rues de Sainte-Marthe-sur-le-Lac pour amasser des denrées non périssables et des dons en argent. Soyez généreux!

PARTICIPEZ À LA GUIGNOLÉE - BÉNÉVOLES

Pour ceux et celles qui voudraient être bénévoles, veuillez appeler au 450 491-7453; laissez-nous votre nom et votre numéro de téléphone. Nous vous rappellerons pour confirmer le tout et vous pourrez vous joindre à nous le matin du 24 novembre, dès 9 h, à la Maison du citoyen (anciennement le presbytère de l'église), point de départ de cette journée qui, espérons-le, sera fructueuse. Plus nous serons nombreux, plus notre collecte sera efficace.

PANIERS DE NOËL - DEMANDES

Les personnes qui souhaitent se procurer un panier de Noël doivent s'inscrire les lundis et vendredis soirs entre le 15 octobre et le 23 novembre inclusivement à la Maison du citoyen (anciennement le presbytère de l'église, au 3101, rue de l'Église). La carte du citoyen ou une preuve de résidence est obligatoire pour l'inscription.

Vous avez des questions? Laissez un message dans la boîte vocale du Conseil des Chevaliers de Colomb, au 450 491-7453. Un des membres vous rappellera.

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Le Club de l'âge d'or est un club pour personnes âgées qui offre des activités récréatives, telles que : jeux de cartes (500 et autres) et pétanque (à l'intérieur), et des séances d'information sur la santé. Nous vous invitons à joindre nos membres, les mardis, dès 19 h, au sous-sol de l'église de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, pour une soirée de rires et de plaisir.

Si vous n'êtes pas encore membre, vous pouvez contacter Mme Madeleine Racicot, au 450 974-8159, pour vous procurer une carte de membre au coût de 5 $, ou envoyez un courriel à madeleine.racicot@sympatico.ca.

Au plaisir de vous y rencontrer!

LA POPOTE ROULANTE

Établie à Sainte-Marthe-sur-le-Lac depuis 1990, La popote roulante est un service de livraison de repas chauds et équilibrés, offerts à domicile aux personnes âgées de 55 et plus ou en perte d'autonomie.

Ces repas à prix modique sont préparés avec amour par une poignée de bénévoles dévoués, les mardis et vendredis. Ils sont ensuite distribués aux personnes admissibles qui en ont fait la demande, entre 10 h 45 et 12 h 30, par l'équipe de livraison.

Les repas, qui comprennent une soupe, un mets principal et un dessert, peuvent être adaptés aux besoins des personnes devant respecter une diète particulière. Le coût d'un repas est de 6 $.

Les demandes doivent être acheminées au moins 24 heures à l'avance à M. Léo Brunet, président de La popote roulante, au 450 473-4029.

Pour être admissible, vous devez respecter l'un des critères suivants :
- être une personne âgée ou une personne en perte d'autonomie;
- avoir des limitations fonctionnelles temporaires ou permanentes;
- avoir peu de soutien de votre entourage ou en être privé.

Ceux d'entre vous qui aimeraient se joindre à l'équipe qui prépare les repas ou en faire la livraison peuvent exprimer leur intérêt, en communiquant directement avec M. Brunet.

PAROISSE SAINTE-MARIE-DU-LAC SACREMENTS D'INITIATION

Vous aimeriez que votre enfant puisse vivre un sacrement? La Paroisse Sainte-Marie-du-Lac vous invite à visiter le www.maparoisse.info pour obtenir plus d'information sur la démarche proposée par votre paroisse.

Baptême : visitez l'onglet « vivre sa foi/sacrements/baptême »
Pardon-eucharistie : visitez l'onglet « vivre sa foi/sacrements/eucharistie »
Confirmation : visitez l'onglet « vivre sa foi/sacrements/confirmation »

Pour toute question, ou si la méthode ne vous convient pas, n'hésitez pas à communiquer avec les responsables du dossier, au 450 473-9877 :
Baptêmes : Suzanne Marion, poste 230 (du mardi au jeudi)
Pardon-eucharistie : Manon Lambert, poste 229 (du lundi au vendredi)
Confirmation : Line Mallette, poste 224 (mardi ou mercredi)

CERCLE DE FERMIÈRES SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Le Cercle de fermières Sainte-Marthe-sur-le-Lac a repris ses activités le 10 septembre dernier, au Centre communautaire. Les réunions ont lieu le deuxième lundi de chaque mois, et les ateliers se tiennent les deux derniers lundis du mois, à 19 h 30. Nous offrirons un cours de tissage et de « cotton theory » (technique de courtepointe). Comme par les années antérieures, nous poursuivons nos œuvres humanitaires en tricotant des bonnets de bébé pour les nouveau-nés de l'hôpital Saint-Eustache, et des bas tubes pour les gens atteints de cancer.

Nous amassons également des fonds pour OLO, des cartouches d'encre ou de vieux téléphones cellulaires pour la fondation Mira. Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles membres! Pour obtenir plus d'information, contactez Mme Ginette Lalonde, au 450 491-7592, ou Mme Claire Gagnon, au 450 491-2850.

HABITAT POUR L'HUMANITÉ RÉGION DES DEUX-MONTAGNES

LA CONSTRUCTION DE LA DEUXIÈME MAISON AVANCE À GRANDS PAS!

Grâce à la générosité de nombreux partenaires et bénévoles, l'organisme sans but lucratif Habitat pour l'humanité région des Deux-Montagnes pourra remettre à la famille Champagne-Lapointe, d'ici une dizaine de semaines, les clés de sa nouvelle maison. La construction de la maison est le fruit d'un nombre incalculable de travaux effectués par des bénévoles. D'ailleurs, des bénévoles âgés de plus de 18 ans sont grandement recherchés, surtout ceux qui aiment faire des travaux liés à la finition intérieure.

Les personnes qui souhaitent collaborer à ce projet sont les bienvenues, du lundi au samedi. Pour s'inscrire, consultez l'onglet Devenir bénévoles au www.habitatrdm.org, ou téléphonez au 450 983-4449.

CLUB DE SKI DEUX-MONTAGNES–RIVE-NORD

Le Club de ski Deux-Montagnes–Rive-Nord est un organisme à but non lucratif composé uniquement de parents bénévoles et dynamiques, qui mettent tout en œuvre pour vous offrir des activités de glisse (ski, planche à neige) bien encadrées, pour le plaisir des amateurs de tous les âges. Le club s'affaire déjà aux préparatifs de la saison 2013, qui marquera son 50e anniversaire. De nombreuses activités et événements spéciaux seront au programme.

Nous vous invitons à visiter notre site Internet, au www.skideuxmontagnes.ca, pour connaître les dates d'inscription et la tarification. Cette année encore, nous vous proposons plusieurs formules, de façon à répondre à tous les goûts : forfait avec ou sans transport, forfait avec ou sans leçons, passe de saison ou la passe de soirée.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à communiquer avec nous, au 450 473-0641, ou écrivez-nous à info@skideuxmontagnes.ca.

DANSE DE L'AMITIÉ

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire aux cours de danse en ligne pour la session qui a débuté le 10 septembre, laquelle se terminera le 3 décembre prochain.

Notez que la carte de citoyen est obligatoire pour suivre les cours, mais elle ne l'est pas pour participer aux soirées du samedi.Les prochaines soirées d'exercice auront lieu les 27 octobre et 10 novembre, de 19 h 30 à 23 h.

Les billets pour le souper et la soirée du samedi 1er décembre seront en vente au cours du mois de novembre. Pour réserver, communiquez avec Diane, au 450 491-0212. Aucun billet ne sera vendu à la porte lors de la soirée de fin de session. Toutes ces activités sont animées par la professeure Diane Degré et son équipe, au Centre Communautaire, sis au 99, rue de la Mairie.

Pour toute information, communiquez avec Jean-Claude, au 450 473-8247, ou Louise, au 450 623-0241.

FÊTE DES AÎNÉS

Pour la 24e année consécutive, la Paroisse Sainte-Marie-du-Lac, avec la collaboration de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, invite les résidents qui ont eu ou qui auront 65 ans et plus en 2012 à participer gratuitement à un souper de Noël. Cette soirée aura lieu le mercredi 5 décembre prochain, au Centre communautaire, au 99, rue de la Mairie.

Seuls les gens qui demeurent à Sainte-Marthe-sur-le-Lac et qui n'ont jamais assisté à cette soirée peuvent s'inscrire, en communiquant avec Mme Claudette Johnson Pilon, responsable de l'événement, au 450 491-3759. L'inscription peut se faire dès maintenant, et ce, jusqu'au 16 novembre prochain. Au plaisir de vous y accueillir!

L'équipe des bénévoles qui par leur dynamisme contribuent à la réussite de cette soirée.

LA MAISON HANTÉE DU CLUB OPTIMISTE

Cette année encore, le Club Optimiste de Sainte-Marthe-sur-le-Lac décorera le Pavillon de la Jeunesse dans le cadre de l'Halloween.

Les membres du Club optimiste de Sainte-Marthe-sur-le-Lac invitent jeunes et moins jeunes à cueillir bonbons et sourires et à visiter la Maison hantée, au 3014, chemin d'Oka, dès 17 h le 31 octobre prochain.

DANSE EN CŒUR

Danse en Cœur a le plaisir de vous faire part des prochaines activités au programme. Participez à nos cours et à nos soirées. Vous aurez ainsi l'occasion de bouger, de danser et de faire connaissance avec notre équipe dynamique, le tout dans une ambiance des plus conviviales. Les activités auront lieu au Centre communautaire, au 99, rue de la Mairie.

Nos cours ont débuté le 12 septembre dernier, pour une session de 12 cours. N'oubliez pas que, pour suivre les cours, vous devez vous procurer la carte de citoyen à la bibliothèque ou au Centre communautaire de Sainte-Marthe-sur-le-lac.

Nos prochaines activités auront lieu le 27 octobre, où nous tiendrons une soirée dansante à l'occasion de l'Halloween (n'oubliez pas de vous costumer), et le 24 novembre, où nous offrirons notre souper de Noël.

Vous n'avez pas à présenter votre carte de citoyen pour assister à nos soirées. Les billets pour assister aux soirées sont vendus sur place, alors qu'il faut réserver son billet pour assister au souper, car le nombre de places est limité.

Tous les cours et soirées sont animés par Lyne Lefebvre et son équipe. Joignez-vous à nous pour vivre des moments mémorables!

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Francine Turcotte, au 450 623-0786, ou Colette Lecompte, au 450 491-5774. Vous pouvez également nous faire parvenir un courriel à danseencoeur@videotron.ca.

Sécurité incendie

De gauche à droite : M. Marc Lauzon, Me Sonia Paulus, MM. Robert Slovick, Michel Thibault, Melvin Ray Mills, Ron Hunt, Terry Whitton et Allen Townsend.
Rangée arrière : MM. Louis Viau, Yves Racette et Eric Clark. Absents de la photo : MM. James Mc Allister et Denis Roy.

SOIRÉE HONORIFIQUE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le 4 mai dernier se tenait la soirée officielle de remise des médailles pour les membres du Service de sécurité incendie intermunicipal Deux-Montagnes–Sainte-Marthe-sur-le-Lac, à laquelle étaient conviés tous les membres de la brigade ainsi que les membres du Comité intermunicipal d'incendie.

À cette occasion, 10 membres honorés ont reçu une médaille pour 20 années ou une barrette pour 30 années de dévouement et loyaux services. La Médaille des pompiers pour services distingués a été créée le 29 août 1985 afin d'honorer les membres d'un service d'incendie canadien ayant rempli des fonctions qui comportent des risques potentiels.

Les services distingués se définissent par une conduite irréprochable et un travail effectué avec zèle et efficacité.

C'est avec beaucoup de fierté qu'à cette occasion, en présence de la mairesse de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Me Sonia Paulus et du maire de Deux-Montagnes, M. Marc Lauzon, M. Ron Hunt, directeur du Service de sécurité incendie remettait cette distinction aux membres suivants :

MEMBRES RETRAITÉS

M. Melvin Ray Mills, 30 années
M. James Mc Allister, 30 années
M. Yves Racette, 20 années
M. Denis Roy, 20 années

MEMBRES ACTIFS

M. Eric Clark, 20 années
M. Robert Slovick, 30 années
M. Michel Thibault, 30 années
M. Allen Townsend, 30 années
M. Louis Viau, 20 années
M. Terry Whitton, 20 années

BORNE D'INCENDIE

Si une borne d'incendie est située sur votre terrain, et que vous désirez faire de l'aménagement paysager tout autour, il est important de connaître la réglementation à ce sujet avant de vous lancer dans vos travaux.

Il est important qu'un dégagement de 1,5 mètre soit respecté tout autour de la borne d'incendie afin qu'elle soit toujours visible de la rue. Cela permet de faciliter le raccord et d'en réduire la durée, en cas de besoin, pour l'alimentation en eau, tel que stipulé dans le règlement 568, article 10 – Usage, entretien et accès aux poteaux incendie :

10.01 Les poteaux d'incendie doivent être accessibles au personnel du Service de sécurité incendie.

10.02 Il est strictement prohibé d'entourer ou de dissimuler un poteau d'incendie avec une clôture, un mur, une haie ou des arbustes.

10.03 Toute clôture, mur, haie, arbuste et véhicule doit respecter un dégagement d'au moins 1,5 mètre (5 pieds) de chaque côté d'un poteau d'incendie.

LA SEMAINE DE PRÉVENTION INCENDIE

Cette année, la semaine de la prévention incendie se tiendra du 7 au 13 octobre. Nous profitons de ce moment afin de vous rappeler de vérifier vos avertisseurs de fumée. Vérifiez-en l'âge (maximum 10 ans) et profitez-en pour en remplacer la pile.

Nous désirons aussi vous rappeler, si vous avez un foyer (bois, granules, gaz) ou un garage, que vous devez vous munir d'un avertisseur de monoxyde de carbone. De plus, avant le début de la saison du chauffage, assurez-vous d'avoir fait ramoner votre cheminée.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à visiter notre site Internet, le http://incendie-deux-montagnes-ste-marthe-sur-le-lac.com, ou à nous téléphoner au 450 473-2730.

Service de police

À la veille de la Fête de l'Halloween, les agents de la section sociocommunautaire de votre Service de police iront rencontrer les jeunes dans les écoles primaires de la ville, afin de les sensibiliser aux dangers potentiels qui hantent cette journée, par ailleurs si palpitante. Malgré tous les efforts des policiers, nos pirates, fantômes et princesses peuvent trop facilement oublier les règles de sécurité apprises lorsqu'ils sont distraits par leur costume et excités par toutes les friandises qu'ils récoltent.

Ainsi, pour faire en sorte que cette soirée ne tourne pas au cauchemar, nous vous invitons à réviser avec vos petits monstres ces quelques règles de sécurité si importantes le soir de l'Halloween, et ce, qu'ils soient accompagnés d'un adulte ou non :

- porter un costume court avec des couleurs claires pour être visible auprès des automobilistes;
- favoriser le maquillage au lieu du port d'un masque, afin de ne pas obstruer son propre champ de vision;
- allumer une lampe de poche et l'avoir à la main;
- informer ses parents du trajet qui sera suivi;
- sonner aux portes en groupe;
- parcourir un seul côté de la rue à la fois;
- traverser les rues aux intersections;
- refuser de s'approcher d'un véhicule;
- vérifier avec ses parents les friandises reçues et en faire le tri avant de les déguster, puis jeter celles qui ne sont pas emballées.

Un message du sergent Marc Leblanc
Police régionale de Deux-Montagnes–Sainte-Marthe-sur-le-Lac

MESSAGE AUX AUTOMOBILISTES

Pour l'amour et la sécurité de nos enfants, réduisez les possibilités de distraction, et demeurez alertes!

Les enfants sont plus nombreux dans les rues le soir de l'Halloween, et les policiers assureront leur sécurité en étant particulièrement présents dans les zones résidentielles.

POUR NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	**450 472-7310**
Service des communications et relations avec les citoyens :	**poste 109**
Cabinet de la mairesse :	**poste 144**
Direction générale :	**poste 144**
Service du greffe :	**poste 211**
Service de l'urbanisme :	**poste 120**
Service des taxes :	**poste 100**

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
3003, chemin d'Oka, local 103
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	**450 974-7111**

CENTRE COMMUNAUTAIRE
99, rue de la Mairie
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	**450 472-7310**
Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire :	**poste 145**
Chalet du parc municipal :	**450 623-8858**

GARAGE MUNICIPAL SERVICE DE L'ENTRETIEN ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
2960, boulevard des Promenades
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	**450 623-5798**
POLICE RÉGIONALE	**450 473-4686**
SERVICE DES INCENDIES	**450 473-2730**
URGENCES	**911**

WWW.VILLE.SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC.QC.CA

PROCHAINE PARUTION : NOVEMBRE 2012 (DERNIER NUMÉRO DE L'ANNÉE)

Pour soumettre un texte, communiquez avec Mme Diane Lajoie, responsable des communications, à l'adresse d.lajoie@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca, avant le **19 octobre 2012**.

Vision sur le Lac est une publication de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Elle vise à informer la population sur les activités et les événements qui se tiennent dans leur ville. Elle est distribuée gratuitement, au moins six fois par année, dans tous les foyers marthelacquois.

Responsable du bulletin
Me Sonia Paulus, mairesse

Rédaction des textes et coordination
Diane Lajoie

Conception, montage et design graphique
Bassley inc.

Impression
Imprimerie des Pins

Distribution
Société canadienne des postes

Tirage
6 500 exemplaires

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec

Information
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Ville de **Sainte-Marthe-sur-le-Lac**